

Caisse Locale : 44073 HERIC  
1 RUE DE LA FORET  
44810 HERIC

MADAME JOSETTE BIRET  
LA TOURNERIE  
44810 HERIC

Votre référence sociétaire : 112033F

**VOTRE SITUATION au 15 novembre 2013** (n° 001/2014 - NC033802F)

**PRELEVEMENT TRIMESTRIEL AU 10**

page : 1 / 1

Contrat n°	Nature de l'opération	Objet du contrat	Période du	au	Montant HT	Taxes	TVA (1)	Montant TTC	Dont cat.nat. (2)	Dont garantie attentat
10017	Echéance de contrat	CAPITAL SANTE FRAIS DE SOINS ASSURANCE SANTE	01/01/2014	01/01/2015	1594,92	210,29		1805,21		
10025	Echéance de contrat	CONDUIRE 2005 DACIA SANDERO AF-030-EG Coefficient Bonus/Malus 0,50	01/01/2014	01/01/2015	315,77	72,38		388,15	1,40	
10026	Echéance de contrat	GROUPAMA PRIVATIS	01/01/2014	01/01/2015	11,84	4,37		16,21		
		ACCIDENTS CORPORELS	01/01/2014	01/01/2015	114,48	10,31		124,79	3,67	0,34
		RISQUES PRIVES LA TOURNERIE - HERIC	01/01/2014	01/01/2015	190,78	26,54		217,32	20,10	1,83

Total général des opérations d'assurance

2227,79 323,89 2551,68 € 25,17 2,17

**TOTAL GENERAL A PAYER**

**2551,68 €**

(1) En application de l'article 261 C 2° CGI : sont exonérées de TVA les opérations d'assurance et de réassurance.

(2) Garantie "Catastrophes naturelles".

Vous avez opté pour le règlement fractionné de vos cotisations en 4 fois sur votre compte N° FR76 1027 8360 6500 0102 0210 363.

Référence du mandat : ++GOGLB0060644001.

I.C.S : FR47ZZZ397252

Votre calendrier de prélèvement est établi comme ci-contre.

**VOTRE CALENDRIER DE PRELEVEMENT**

10/01/2014	637,92 €
10/04/2014	637,92 €
10/07/2014	637,92 €
10/10/2014	637,92 €

Caisse Locale : 44073 HERIC  
1 RUE DE LA FORET  
44810 HERIC

MADAME JOSETTE BIRET  
LA TOURNERIE  
44810 HERIC

Votre référence sociétaire : 112033F

**VOTRE SITUATION au 27 décembre 2013** (n° 002/2014 - NC131475J)

**PRELEVEMENT TRIMESTRIEL AU 10**

page : 1 / 1

Contrat n°	Nature de l'opération	Objet du contrat	Période du	au	Montant HT	Taxes	TVA (1)	Montant TTC	Dont cat.nat. (2)	Dont garantie attentat
10017	Résiliation de contrat	CAPITAL SANTE FRAIS DE SOINS ASSURANCE SANTE	01/01/2014	01/01/2015	-1594,92	-210,29		-1805,21		
10028	Création de contrat	GROUPAMA SANTE ACTIVE 2	01/01/2014	01/01/2015	843,73	111,45		955,18		
10029	Remplacement du contrat 10025	CONDUIRE 2005 DACIA SANDERO AF-030-EG Coefficient Bonus/Malus 0,50	01/01/2014	01/01/2015	-27,91	-5,15		-33,06	-0,47	
10030	Remplacement du contrat 10026	GROUPAMA PRIVATIS ACCIDENTS CORPORELS LA TOURNERIE - HERIC	01/01/2014	01/01/2015	-11,84	-1,07		-12,91		
			01/01/2014	01/01/2015	-28,19	-4,10		-32,29	-2,99	-0,27

Total général des opérations d'assurance  
Report de votre situation du 15/11/2013

-819,13 -109,16

**TOTAL GENERAL A PAYER**

-928,29 € -3,46 -0,27  
2551,68 €  
**1623,39 €**

(1) En application de l'article 261 C 2° CGI : sont exonérées de TVA les opérations d'assurance et de réassurance.

(2) Garantie "Catastrophes naturelles".

Vous avez opté pour le règlement fractionné de vos cotisations en 4 fois sur votre compte  
N° FR76 1027 8360 6500 0102 0210 363.

Référence du mandat : ++GOGLB0060644001.

I.C.S : FR47ZZZ397252

Suite aux changements effectués dans votre dossier, votre calendrier de prélèvement est modifié comme indiqué ci-contre.

**VOTRE CALENDRIER DE PRELEVEMENT**

10/01/2014	405,85 €
10/04/2014	405,85 €
10/07/2014	405,85 €
10/10/2014	405,84 €

Caisse Locale : 44073 HERIC  
1 RUE DE LA FORET  
44810 HERIC

MADAME JOSETTE BIORET  
LIEU DIT LA TOURNERIE  
44810 HERIC

Votre référence sociétaire : 112033F

**VOTRE SITUATION au 27 janvier 2015** (n° 003/2015 - ND153846T)

**PRELEVEMENT TRIMESTRIEL AU 15**

page : 1 / 1

Contrat n°	Nature de l'opération	Objet du contrat	Période du	au	Montant HT	Taxes	TVA (1)	Montant TTC	Dont cat.nat. (2)	Dont garantie attentat
10031	Remplacement du contrat 10029	CONDUIRE 2005 DACIA SANDERO AF-030-EG Coefficient Bonus/Malus 0,50	11/12/2014	01/01/2016	-8,71	-1,61		-10,32	-0,07	

Total général des opérations d'assurance	-8,71	-1,61	-10,32 €	-0,07
Report de votre situation du 18/12/2014			664,72 €	
Vos règlements depuis le 18/12/2014			-166,18 €	
<b>TOTAL GENERAL A PAYER</b>			<b>488,22 €</b>	

(1) En application de l'article 261 C 2° CGI : sont exonérées de TVA les opérations d'assurance et de réassurance.

(2) Garantie "Catastrophes naturelles".

Vous avez opté pour le règlement fractionné de vos cotisations en 4 fois sur votre compte  
N° FR76 1027 8360 6500 0102 0210 363.

Référence du mandat : ++GOGLB0060644001.

I.C.S : FR47ZZZ397252

Suite aux changements effectués dans votre dossier, votre calendrier de prélèvement est modifié comme indiqué ci-contre.

**VOTRE CALENDRIER DE PRELEVEMENT**

15/04/2015	162,74 €
15/07/2015	162,74 €
15/10/2015	162,74 €

**Pour tous renseignements, contactez :**

AGENCE HERIC  
1 R DE LA FORET

44810 HERIC  
TEL : 02.40.57.62.73

MADAME JOSETTE BIORET

LD LA TOURNERIE

44810 HERIC

N° client/Identifiant internet: <b>05960216</b>
N° de titulaire : <b>04112033S</b>
N° de compte : <b>105554406</b>

**OBJET : APPEL DE COTISATION ANNUELLE**

Le 16 novembre 2015

Cher(e) Sociétaire,

Vous faites confiance à Groupama pour vos assurances et nous vous en remercions. Vous trouverez ci-joint le détail de vos cotisations annuelles.

17.11.2015  
Votre prochain prélèvement sera de **167,28** euros conformément à votre échéancier.

Vous disposez de 20 jours à compter de l'envoi du présent avis d'échéance, pour dénoncer la reconduction des contrats d'assurance qui couvrent votre vie privée.

Par ailleurs, vous pouvez, sous conditions, résilier les contrats Automobile et Multirisque Habitation couvrant vos risques privés assurés depuis plus d'un an, sans frais ni pénalités.

Si vous avez souscrit un contrat Automobile, en cas de dommage garanti par votre contrat, vous disposez de la faculté de choisir votre réparateur professionnel.

Nous vous prions d'agréer, Cher(e) Sociétaire, l'expression de notre considération distinguée.

Bernard Veber, Directeur général.

**Les prélèvements seront effectués**

sur le compte désigné ci dessous :

IBAN : FR76 1027 8360 6500 0102 0210 363

BIC : CMCIFR2AXXX RUM : ++GOGLB0060644001

CSSE CIT MUT HERIC

Au nom de MME BIORET JOSETTE

ICS : FR47ZZZ397252

MADAME JOSETTE BIORET

**RELEVÉ DE SITUATION N° 1**

LD LA TOURNERIE

44810 HERIC

Rennes le 16/11/2015

N° de Titulaire : 04112033S

N° de compte : 105554406

FACTURE N°00044073F160000233

**PRELEVEMENT EN 4 FOIS AU 15**

NATURE DES OPERATIONS		A REGLER AU 15/01/2016	A REGLER ULTERIEUREMENT (selon échéancier)
<b>OPERATIONS</b>			
Assurance Habitation Privatis CONTRAT N°0105	340,75	85,21	255,54
COTISATION ANNUELLE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016	dont taxes 41,80		
Cotisation attentat 1,00 € 01.01 LA TOURNERIE HERIC 01.01 RESPONSABILITE CIVILE			
ASS. AUTOMOBILE -CONDUIRE PLUS CONTRAT N°0106	328,22	82,07	246,15
COTISATION ANNUELLE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016	dont taxes 62,96		
01.01 DACIA AF-030-EG B/M 0,50			
<b>NOUVEAU SOLDE</b>		<b>167,28</b>	<b>501,69</b>
<b>SOIT UN TOTAL DE :</b>		<b>668,97</b>	

Votre échéancier en euros :

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
<b>Date de Paiement</b>	15/01/2016			15/04/2016		
<b>Montant</b>	167,28			167,23		
	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
<b>Date de Paiement</b>	15/07/2016			15/10/2016		
<b>Montant</b>	167,23			167,23		

Les conditions d'indemnisation et les modalités de calcul des franchises catastrophes naturelles figurent aux Conditions Générales ou aux Conditions Particulières de votre contrat.

IMPORTANT : les montants sont exprimés TTC. Exonération de TVA en application de l'article 261 C 2° du CGI.  
En cas de non paiement, Groupama peut suspendre tout ou partie de ses prestations ou résilier vos contrats.

**Pour tous renseignements, contactez :**

AGENCE HERIC  
1 R DE LA FORET

44810 HERIC  
TEL : 02.40.57.62.73

MADAME JOSETTE BIORET

LD LA TOURNERIE

N° client/Identifiant internet: <b>05960216</b>
N° de titulaire : <b>04112033S</b>
N° de compte : <b>105554406</b>

44810 HERIC

**OBJET : APPEL DE COTISATION ANNUELLE**

Le 28 novembre 2016

Cher(e) Sociétaire,

Vous faites confiance à Groupama pour vos assurances et nous vous en remercions. Vous trouverez ci-joint le détail de vos cotisations annuelles.

Votre prochain prélèvement sera de **171,05** euros conformément à votre échéancier.

Vous disposez de 20 jours à compter de l'envoi du présent avis d'échéance, pour dénoncer la reconduction des contrats d'assurance qui couvrent votre vie privée.

Par ailleurs, vous pouvez, sous conditions, résilier les contrats Automobile et Multirisque Habitation couvrant vos risques privés assurés depuis plus d'un an, sans frais ni pénalités.

Si vous avez souscrit un contrat Automobile, en cas de dommage garanti par votre contrat, vous disposez de la faculté de choisir votre réparateur professionnel.

Nous vous prions d'agréer, Cher(e) Sociétaire, l'expression de notre considération distinguée.

Bernard Veber, Directeur général.

**Les prélèvements seront effectués****sur le compte désigné ci dessous :****IBAN : FR76 1027 8360 6500 0102 0210 363****BIC : CMCIFR2AXXX RUM : + + GOGLB0060644001****CSSE CIT MUT HERIC****Au nom de MME BIORET JOSETTE****ICS : FR47ZZZ397252**

MADAME JOSETTE BIORET

**RELEVÉ DE SITUATION**

LD LA TOURNERIE

44810 HERIC

Rennes le 28/11/2016

N° de Titulaire : 04112033S

N° de compte : 105554406

FACTURE N°00044073F170000378

**PRELEVEMENT EN 4 FOIS AU 15**

NATURE DES OPERATIONS	A REGLER AU 15/01/2017	A REGLER ULTERIEUREMENT (selon échéancier)
<b>OPERATIONS</b>		
Assurance Habitation Privatis CONTRAT N°0105 COTISATION ANNUELLE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017 Cotisation attentat 1,02 € 01.01 LA TOURNERIE HERIC 01.01 RESPONSABILITE CIVILE	351,21 dont taxes 42,97	87,81 263,40
ASS. AUTOMOBILE -CONDUIRE PLUS CONTRAT N°0106 COTISATION ANNUELLE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017 01.01 DACIA AF-030-EG B/M 0,50	332,93 dont taxes 63,80	83,24 249,69
<b>NOUVEAU SOLDE</b>	<b>171,05</b>	<b>513,09</b>
<b>SOIT UN TOTAL DE :</b>	<b>684,14</b>	

Votre échéancier en euros :

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
<b>Date de Paiement</b>	15/01/2017			15/04/2017		
<b>Montant</b>	171,05			171,03		
	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
<b>Date de Paiement</b>	15/07/2017			15/10/2017		
<b>Montant</b>	171,03			171,03		

Les conditions d'indemnisation et les modalités de calcul des franchises catastrophes naturelles figurent aux Conditions Générales ou aux Conditions Particulières de votre contrat.

IMPORTANT : les montants sont exprimés TTC. Exonération de TVA en application de l'article 261 C 2° du CGI.

En cas de non paiement, Groupama peut suspendre tout ou partie de ses prestations ou résilier vos contrats.

Caisse locale de HERIC N° 44073 DEPT 44

Groupama Loire Bretagne - CRAMA Bretagne-Pays de la Loire

Siège social : 23, Boulevard Solférino - CS 51209 - 35012 Rennes cedex - 383 844 693 RCS Rennes

Entreprise régie par le code des assurances et soumise à l'ACPR 61 rue Taitbout 75436 Paris cedex 09

0 223 223 223 (coût d'un appel local ou gratuit selon votre abonnement) - www.groupama.fr

N° TVA Intra-Communautaire : FR 46 383 844 693